

FICHE D'INSCRIPTION 2022/2023

Renouvellement

Nouvel Adhérent

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

N° de téléphone portable.....

Adresse.....

Adresse mail :

Choix de la formule n° :

Nom de votre mutuelle :

Chèque de 15€

Chèque du choix de la formule 130 euros

(2 activités au choix parmi Marche, Pilates, Qi gong, APA libre, F'HIIT, Yoga, Sport sénior)

50% sur la 2 ème formule à l'année pour un couple vivant sous le même toit

Précisez vos 2 activités

Par activités supplémentaires 50 euros

Précisez l'activité.....

Il est possible de prendre à la carte pour le choix d'une seule activité

Formule carte 45 euros pour 10 séances et renouvelable

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE
122 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES

06.85.79.45.81

contact@pasapa-sportsante.fr

www.pasapa-sportsante.fr

(valable uniquement du 01/09/2022 au 31/08/2023 non reportable sur l'année suivante)

Précisez l'activité.....

Certificat médical à jour ou remplir le QS Sport(

telechargeable sur ce site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R47821>

□

Concernant les activités Bien-être, pour les ateliers théoriques ils sont généralement ouvert à tous et offert tout dépend du choix de l'intervenant , pour les ateliers pratiques (soin pieds, mains, visages), il faut être adhérent de l'association) .

Le règlement intérieur

Nous vous souhaitons la bienvenue en espérant partager, avec vous tous, des moments de convivialité, de détente et de partage dans la pratique de nos activités. Etre adhérent signifie appartenir à un groupe pour partager des activités dans un esprit de solidarité et de tolérance

face à des personnes qui viennent d'horizons très divers. Votre venue parmi nous est le gage d'une plus grande richesse du groupe et nous vous en remercions.

1. LES VALEURS

« Partager des activités dans un cadre convivial et chaleureux en bénéficiant d'un réel climat de tolérance pour soi-même et pour les autres. »

Tel est le désir qui anime et uni chacun de nos membres

2. LA CHARTE ETHIQUE

L'adhésion à l'association entraîne pour le signataire le respect des règles ci-après :

2.1. L'association œuvre à faciliter la communication et les relations humaines entre ses adhérents dans le respect de la morale et aux bonnes mœurs.

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE

122 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES

06.85.79.45.81

contact@pasapa-sportsante.fr

www.pasapa-sportsante.fr

2.2. Tout membre de l'association, s'engage à promouvoir l'esprit du groupe, à travers ses relations, et accepte de favoriser celui-ci grâce à la recherche et à la proposition de projets de développements, partenariats, ou autres activités prévues sur le programme.

2.3. L'association s'interdit toute discussion ou manifestation présentant un caractère politique, syndical, confessionnel.

2.4. Il est entendu que les informations détenues dans le fichier de l'association demeurent strictement confidentielles. En application de la loi « informatique et liberté », elles ne peuvent en aucun cas être utilisées en dehors des activités de l'association et transmises à qui que ce soit sauf avec son accord express.

3. LE BUREAU

L'association est placée sous le régime des Associations selon la Loi 1901. Le bureau est réélit chaque début d'année, il est composé d'un :

Président : Paux Céline

Trésorier : Hennion Dominique

Secrétaire : Hennion Nadine

Les intervenants sont :

Directrice de Pas'APA : Hennicotte Emilie, Professeur APA certifié en ETP et coach MN

Coordinatrice et développement Sport Santé Bien-être: Lorthioy Anna ,Enseignante en activité physique adaptée, Naturopathe diplômée ETP et coach MN

Professeurs APAS : Kevin Gressier , Emmanuelle Keurinck, Enseignants en activité physique adaptée, diplômée ETP

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE
1 22 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES

06.85.79.45.81

contact@pasapa-sportsante.fr

www.pasapa-sportsante.fr

Encadrant Qi-gong : Yann Debrouck

Encadrant Pilates : Remy Decoster

Encadrant Yoga: Marie-Eve Millioz

Encadrant F'HIIT : Anna Lorthioy

Encadrant APA libre et sport sénior : tous les prof APAS

Coach marche sportive et Nordique : Patrick Blaszkowski

Intervenants Bien-être : Identification sur le site de l'asso

L'assemblée générale a lieu tous les ans en Janvier. Y sont présentés les comptes –rendus moral et d'activités, ainsi que le rapport financier. Le compte rendu de l'assemblée général est consultable sur le site pour tout membre adhérent à jour de sa cotisation.

4. LE FONCTIONNEMENT

4.1. Activité

Les activités sont encadrées par des animateurs diplômés. Plusieurs créneaux horaires sont proposés par semaine. Les adhérents s'engagent à fournir **leur dossier complet AVEC REGLEMENT avant toute pratique.**

4.2. Les membres

Peut être membre, toute personne apte à pratiquer les activités proposées de façon autonome.

4.3. L'Équipement

Il sera adapté à l'activité et aux circonstances suivant les indications du site et de l'animateur de la séance. Une personne non équipée de manière adéquate pourra se voir refuser l'accès à la séance sans qu'il soit possible de demander une compensation.

Marche nordique / Marche sportive

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE
122 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES

06.85.79.45.81

contact@pasapa-sportsante.fr

www.pasapa-sportsante.fr

- Tenue type jogging avec des chaussures à semelles à relief, type trial et gilet jaune et lampe frontale pour le soir.
- Petit sac à dos avec boisson et en-cas énergétique.
- Vêtements appropriés en fonction du temps.
- les bâtons peuvent être prêtés pendant la séance.

Yoga/pilates :

- Il est fortement conseillé de prendre son tapis
- Portez une tenue souple de façon à être à l'aise dans vos mouvements

F'HIIT :

- Il est fortement conseillé de porter une brassière pour les femmes, une tenue adaptée souple avec des baskets type running (amorti), activités ouverte des 13 ans.

4.4. Le montant de la cotisation

Le montant est indiqué sur le bulletin d'adhésion. Il est composé de l'adhésion au club et d'un montant propre à l'activité. Il est à régler **en deux chèques** un pour la cotisation et un pour la formule (possibilité de régler en plusieurs fois)

Une fois cette cotisation acquittée et le dossier d'inscription validé, il vous sera remis une carte de membre qui vous sera envoyée par messagerie

4.5. La période d'activité

Elle débute de septembre à fin août de l'année suivante avec interruption d'une semaine pendant les vacances scolaires.

5. ENTENTE de FONCTIONNEMENT :

Tout ce que vous devez connaître de vos droits et devoirs dans l'association

« La notion de responsabilité est fondamentale. Il n'y a pas de droits sans devoirs »

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE
122 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES

06.85.79.45.81

contact@pasapa-sportsante.fr

www.pasapa-sportsante.fr

Art 1 : l'adhérent(e) s'engage à agir selon les règles de courtoisie et de moralité envers tous les adhérents, à défaut, cela pourra entraîner la radiation immédiate de l'adhérent, sans préavis, ni indemnité ou remboursement :

- Toute incorrection caractérisée, tout comportement au cours des activités, paroles ou écrits tendant à porter préjudice au sérieux et à la bonne morale de l'association, de ses responsables et/ou de ses animateurs,
- Tout propos diffamatoire, injurieux, blessant, offensant, raciste ou plus généralement contraire aux lois et règlements français,
- Tout recrutement, occulte et confidentiel au sein de l'association, visant à créer des groupes à part, clans ou autres, et dont le but est de porter atteinte à l'intégrité et à la cohésion de l'ensemble.

L'association se réserve le droit de suspendre ou/et résilier le contrat d'adhésion d'un Membre qui aura manqué aux

obligations légales ou réglementaires ou celles stipulées aux présentes conditions.

Art 2 : Toute demande d'annulation ou d'interruption d'adhésion faite par un adhérent, quel que soit le motif invoqué ne peut donner lieu à un remboursement total ou partiel de la cotisation.

Art 3 : L'association peut être amenée à annuler une séance pour une raison indépendante de sa volonté (défaillance d'un animateur, d'un prestataire de services, problème climatique, insuffisance de participants...). Dans la mesure du possible, une autre séance sera proposée en remplacement.

Art. 4 : L'adhérent dégage l'association de toute responsabilité civile quant aux conséquences qui pourraient résulter de l'utilisation de ses services et des accidents qui pourraient se produire dans l'exercice de l'activité proposée. Il est donc de sa responsabilité de se faire établir un

certificat médical et d'être couvert par une assurance responsabilité civile.

Art. 5 : L'adhérent déclare renoncer à tout droit à l'image lors de photos prises dans le cadre des activités et destinée à la promotion des activités de l'association (album, programme, flyer, journaux, site internet) sauf à en faire la demande expresse.

Droit à l'image : **oui** **non** (voir article 5)

TRANSPORTS :

Un moyen de transport est nécessaire pour accéder aux différents lieux d'activités.

Le recours aux véhicules particuliers est généralement le moyen le plus souple.

L'association encourage les adhérents à s'organiser en covoiturage mais l'organisation reste de leur responsabilité.

Signature :

MAISON SPORT SANTE PAS'APA SPORT SANTE
122 RUE BASSEMSTRAETE, 62910 EPERLECQUES
06.85.79.45.81
contact@pasapa-sportsante.fr
www.pasapa-sportsante.fr

Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

PLANNING SPORT SANTE BIEN-ÊTRE 2022/2023

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
09:00	9h30-11h30 Marche Nordique	10h-11h15 Sport sénior (gym douce, renforcement musculaire ,parcours équilibre prévention des chutes...Hall Bleue maison)	9h30-11h30 Marche Nordique+ Marche Nordique Santé		9h30-11h30 Marche Nordique Santé Kms et allure modérés	9h30-11h30 Marche Nordique modérée a voir sur le site selon disponibilités coachs	9h15-10h15 F'HIIT hall bleue maison
10:00							
11:00						Ateliers et pratiques Bien-être et santé à la MSS(consulter les dates et thème sur le site de	Yoga adaptée 9h15-10h45 hall bleue maison
12:00					11h30-13h30 APA libre Maison Sport Santé Eperlecques		
13:00							Manifestations Marche Nordique (dates, horaires et lieux voir sur le site)
14:00					Activités pratiques Bien-être et santé a la MSS(consulter les dates et thème sur le site de l'asso)		
15:00							
16:00							
17:00			17h30-19h30 APA libre Maison Sport Santé Eperlecques	17h30-19h30 Marche Nordique groupe confirmé et groupe intermédiaire+ débutant			
18:00	18h-19h Qi gong salle Réunion Bleue maison			18h00-19h00 Pilates débutant 19h-20h00 Pilates confirmé Salle Poly. Eperlecques	18h30-19h30 F'HIIT hall bleue maison		
19:00							
20:00							
	Marche						
	Sport Sénior						
	Qi gong						
	APA libre						
	Pilates						
	F'HIIT						
	Atelier Bien-être						
	Yoga						